

La création d'un centre permanent d'initiation à la forêt provençale

Maurice WELLHOFF *

Le centre permanent d'initiation à la forêt provençale (CPIFP) est situé sur un terrain de 7 ha appartenant à l'Association occitane de défense de la forêt (Assodef) sur le territoire de Peyrolles-en-Provence à 22 km au nord d'Aix-en-Provence. Il se trouve dans un vallon orienté nord-sud au milieu d'une vaste forêt, à 3 km au sud du village, dans le massif du Ligourès; le terrain est traversé par une piste DFCI. Le CPIFP a pour objectif de prévenir les incendies de forêts par une action éducative.

L'équipement pédagogique du centre

Nous avons réalisé en 1984-1985 une étude scientifique approfondie et pluridisciplinaire du terrain qui nous a permis de réaliser de nombreuses fiches pédagogiques. Après avoir recensé précisément les divers équipements que nous voulions implanter sur ce site, nous avons prévu pour chacun d'eux le meilleur emplacement possible; à partir de cette étude, nous avons réalisé un plan global d'aménagement.

L'étude a fait apparaître que nous y trouvions plusieurs associations végétales caractéristiques de la Provence calcaire avec une grande diversité d'espèces végétales (on y trouve par exemple au mois de juin des fraises des bois en abondance !).

Ce centre est destiné à recevoir des publics variés (classes « forêt », stages spécialisés pour enseignants, animateurs, etc...). Le projet pédagogique prévoit de faire réaliser par les stagiaires non seulement des observations scientifiques du milieu, mais aussi de les faire participer à sa mise en valeur: c'est pourquoi depuis 2 ans nous avons entrepris d'y planter divers équipements pédagogiques:

Une station météo pour étudier précisément l'influence de l'hygro-

métrie, de la vitesse du vent et de la chaleur sur les risques d'incendie de forêt (avec un relevé quotidien des mesures).

Un centre d'exposition des différents moyens techniques d'auto-défense contre les feux adaptés au site qui devra s'accompagner de panneaux d'exposition explicatifs. Son objectif évident sera d'encourager les particuliers à s'équiper sérieusement, les enfants pourront parfois inciter les parents à le faire...

Un centre de documentation sur la protection et la mise en valeur des forêts méditerranéennes: documents vidéo, bibliothèque, affiches, dépliants, autocollants, expositions permanentes, etc. que nous mettons progressivement en place.

Un stockage d'outils pédagogiques d'observation spécifique du milieu: cartes d'État-major, boussoles, maquettes, jumelles, appareils photos, herbiers, fiches pédagogiques, etc.

Des équipements de loisirs et sportifs: cabanes, jeux de plein air, parcours d'escalade équipé, jeux de pistes, courses d'orientation, etc. Ces équipements se créent sous la responsabilité d'un de nos animateurs, éducateur sportif diplômé.

Des terrains d'expérimentation: pépinière, verger, jardin, potager, truffière, arboretum méditerranéen, etc. dont nous avons déjà parlé, qui servent de pare-feu et qui renforcent, auprès des stagiaires, l'amour du travail manuel et scientifique, au milieu de la forêt (et l'on ne protège bien que ce que l'on aime)⁽¹⁾.

Des zones d'observation: d'après le plan global d'aménagement, le terrain est partagé en une zone de mise en valeur de l'environnement (pépinière, verger, etc.) et une zone d'observation du milieu. Dans la deuxième, nous mettrons en place des postes d'observation pour la flore et la faune, un sentier botanique, une aire de protection de la forêt, des points de nourrissage et des abreuvoirs manuels...

Conclusion

Il est évident que nous ne pouvons pas mettre en place immédiatement l'ensemble de ces équipements. Nous poursuivons actuellement la construction du centre, qui doit avoir une capacité d'hébergement de 30 lits (1^{re} phase). Mais dès maintenant, les groupes organisés qui fréquentent le centre pour des séjours nous demandent de participer à la mise en place de ces équipements, dans le cadre d'un travail volontaire. Nous avons réussi à constituer une équipe de 10 permanents aux compétences variées. La création du centre permanent d'initiation à la forêt provençale semble correspondre à un véritable besoin. Nous avons reçu divers soutiens financiers importants des pouvoirs publics pour la construction⁽²⁾.

Peyrolles est un des lieux dans la zone méditerranéenne française où l'on peut apprendre à connaître, à protéger et remettre en valeur la forêt. D'autres organismes œuvrent dans le même sens que nous.

M. W.

(1) Dans le cadre du programme de conservation des espèces végétales cultivées en voie de disparition, nous avons planté une dizaine de pommiers qui ont été confiés par le parc national des Écrins, avec lequel nous avons signé une convention en 1985. Le verger a été implanté en novembre/décembre 1986.

(2) La construction du centre permanent d'initiation à la forêt provençale a reçu le soutien financier de la Commission des communautés européennes, du Secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'azur, du Conseil général des Bouches-du-Rhône, de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, de la Fondation de France; et le soutien matériel de la Sécurité civile, de la Municipalité, des sapeurs pompiers de Peyrolles-en-Provence.

*Directeur, centre permanent d'initiation à la forêt provençale, chemin du Loubatas, 13860 Peyrolles.